

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : AMR 41/034/2007 – ÉFAI

11 octobre 2007

AU 260/07 Craintes pour la sécurité / Menaces de mort

MEXIQUE Gonzalo Dominguez Monroy (h)]
 Felipe Ramos Cruz (h)] journalistes
 Carlos Dominguez Monroy (h)]
 ainsi que d'autres membres du personnel du journal *El Imparcial del Istmo*
 dans l'État d'Oaxaca

Personnes tuées : Mateo Cortés Martínez (h), employé du journal
 Flor Vásquez López (f), employée du journal
 Agustín López Nolasco (h), employé du journal

Des journalistes d'*El Imparcial del Istmo*, quotidien régional de Salina Cruz, dans l'est de l'État d'Oaxaca, ont été la cible de menaces de mort qui semblent liées aux articles publiés par le journal sur les activités d'un gang de narcotrafiquants dans l'État. Après l'assassinat de trois de leurs collègues tués par balles au début de la semaine, Amnesty International est profondément inquiète pour la sécurité des membres du personnel du journal.

Le 8 octobre, trois employés d'*El Imparcial del Istmo* – le chauffeur Mateo Cortés Martínez et les distributeurs Flor Vásquez López et Agustín López Nolasco – sont passés prendre des piles de journaux à Tehuantepec à bord d'un van portant le logo du journal. Peu après 13 heures, ils ont été interceptés par un groupe d'hommes armés de gros calibres circulant dans un véhicule de type SUV aux vitres teintées, qui ont tiré sur eux à de multiples reprises à bout portant. On pense que cette attaque a été perpétrée en représailles aux articles publiés par le journal concernant les exécutions et les enlèvements dont se seraient rendus coupables des membres de Los Zetas, un gang de narcotrafiquants mexicain.

Peu après les homicides, le directeur du journal, Gonzalo Dominguez Monroy, et les journalistes Felipe Ramos Cruz et Carlos Dominguez Monroy auraient reçu des appels anonymes de menaces de mort. Une voix masculine aurait averti Gonzalo Dominguez Monroy : « *Le prochain, c'est toi* ». Ses collaborateurs ont reçu des appels similaires.

Selon les informations recueillies, ces hommes et d'autres employés du journal recevaient des menaces de mort par téléphone, par courrier électronique et par lettres depuis qu'ils avaient commencé, il y a six mois, à publier des articles sur les activités criminelles du crime organisé lié au narcotrafic. Les menaces de mort se sont apparemment intensifiées au cours du mois qui vient de s'écouler.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Avec la multiplication des attaques contre les journalistes ces deux dernières années, le Mexique est devenu l'un des pays les plus dangereux du monde pour les membres de cette profession. La plupart des atteintes les plus graves sont attribuées à des réseaux du crime organisé qui cherchent à étouffer les informations dénonçant les violences et la corruption. Des professionnels des médias ont été la cible d'attaques et de menaces, en particulier dans l'État d'Oaxaca (voir l'AU 227/06, AMR 41/050/2006, 31 octobre 2006, l'AU 151/07, AMR 41/026/2007, 15 juin 2007, et l'AU 208/07, AMR 41/049/2007, 9 août 2007).

En février 2006, les autorités fédérales ont mis en place la Fiscalía Especial para la Atención de Delitos Cometidos contra Periodistas, le Bureau du procureur fédéral spécial pour les atteintes commises contre des journalistes, afin d'obtenir de meilleurs résultats dans les enquêtes menées sur ces affaires. Dans la majorité des cas cependant, le procureur spécial n'est pas compétent pour enquêter directement. Sur la centaine de procédures engagées, aucune n'a abouti à la condamnation des individus mis en cause. Étant donné que les auteurs de crimes contre les professionnels des médias jouissent d'une impunité quasi-totale,

les journalistes travaillent dans un climat de plus en plus dangereux et subissent des pressions toujours plus fortes lorsqu'il s'agit d'évoquer des thèmes potentiellement à risques. Amnesty International a demandé le renforcement des pouvoirs conférés au procureur spécial pour les atteintes commises contre des journalistes, afin qu'il soit en mesure d'enquêter directement sur ces crimes.

ACTION RECOMMANDÉE : Dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en espagnol ou dans votre propre langue) :

- déclarez-vous préoccupé par l'assassinat de trois employés d'un journal – Mateo Cortés Martínez, Flor Vásquez López et Agustín López Nolasco – le 8 octobre 2007 près de Tehuantepec ;
- dites-vous inquiet par les menaces de mort dirigées contre Gonzalo Dominguez Monroy, directeur du journal, et Felipe Ramos Cruz et Carlos Dominguez Monroy, reporters, ainsi que d'autres collaborateurs du quotidien *El Imparcial del Istmo* ;
- demandez instamment aux autorités de veiller à ce que Gonzalo Dominguez Monroy, Felipe Ramos Cruz et Carlos Dominguez Monroy bénéficient de mesures de protection visant à garantir leur sécurité, conformément à leurs souhaits ;
- demandez qu'une enquête exhaustive et impartiale soit conduite dans les meilleurs délais par des représentants des autorités fédérales, tels que le procureur spécial pour les atteintes commises contre des journalistes, sur l'assassinat de Mateo Cortés Martínez, Flor Vásquez López et Agustín López Nolasco ainsi que sur les menaces de mort dirigées contre Gonzalo Dominguez Monroy, Felipe Ramos Cruz et Carlos Dominguez Monroy ;
- rappelez aux autorités leur obligation de veiller à ce que les responsables présumés d'attaques visant des professionnels des médias soient déférés à la justice, afin d'empêcher que d'autres atteintes n'aient lieu à l'avenir et de créer un climat permettant aux journalistes d'exercer leur droit à la liberté d'expression sans crainte de représailles.

APPELS À :

Procureur fédéral spécial pour les atteintes commises contre des journalistes :

Lic. Octavio Alberto Orellana Wiarco

Fiscal Especial para la Atención de Delitos Cometidos contra Periodistas

Procuraduría General de la República

Av. Paseo de la Reforma #211-213

Col. Cuauhtémoc, Del. Cuauhtémoc, C.P. 06500, México D.F., Mexique

Fax : +52 55 53 46 09 08

Formule d'appel : Señor Fiscal Especial, / Monsieur le Procureur spécial,

Gouverneur de l'État d'Oaxaca :

Lic. Ulises Ruiz Ortiz

Gobernador del Estado de Oaxaca

Carretera Oaxaca-Puerto Angel, Km. 9.5, Santa María Coyotepec, Oaxaca, Oaxaca C. P. 71254, MEXIQUE

Fax : +52 951 502 0530 (Si une personne décroche, veuillez dire : « Tono de fax, por favor »)

Courriers électroniques : gobernador@oaxaca.gob.mx

Formule d'appel : Señor Gobernador, / Monsieur le Gouverneur,

Procureur de l'État d'Oaxaca :

Lic. Evencio Nicolás Martínez Ramírez

Procurador del Estado de Oaxaca

Avenida Luis Echeverría s/n, Col. La Experimental, San Antonio de la Cal, Oaxaca, Oaxaca 71236, Mexique

Fax : +52 951 511 5519

Formule d'appel : Estimado Procurador, / Monsieur le Procureur,

COPIES À :

Président de la Commission nationale des droits humains (CNDH) :

Dr. José Luis Soberanes Fernández

Presidente de la Comisión Nacional de Derechos Humanos (CNDH)

Periférico Sur 3469, 5° piso, Col. San Jerónimo Lídice, México D.F. 10200, MEXIQUE

ainsi qu'aux représentants diplomatiques du Mexique dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 22 NOVEMBRE 2007, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.